



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

Chine

Question écrite n° 31454

## Texte de la question

M. Thierry Mariani interroge M. le ministre des affaires étrangères sur la rencontre entre François Hollande et les membres du « China entrepreneur club » (CEC). Le mercredi 26 juin 2013, le Président de la République a reçu les membres du « China entrepreneur club » (CEC). Ainsi, il lui demande de bien vouloir lui préciser les actions concrètes et le calendrier qu'il entend mener pour atteindre les objectifs présentés lors de cette rencontre.

## Texte de la réponse

La rencontre du Chef de l'Etat, le 26 juin dernier, avec les membres du China Entrepreneur Club (CEC) s'inscrit dans la démarche engagée depuis un an, et qui était au coeur de la visite d'Etat en Chine du Président de la République en avril, pour amplifier et rééquilibrer les échanges entre nos deux pays dans le domaine économique et commercial. Lors de cette rencontre avec une quarantaine de membres du CEC, le Président de la République a rappelé que les investissements chinois porteurs de croissance et d'emplois étaient les bienvenus en France. Il a plaidé pour l'établissement d'un environnement favorable aux investissements croisés, en France comme en Chine dans un esprit de réciprocité. Par ailleurs, la nécessité de rééquilibrer nos échanges bilatéraux a été rappelée, notamment par la diversification des secteurs de coopération économique, au-delà des secteurs structurants de l'aéronautique et du nucléaire civil qui demeureront au coeur du partenariat. Afin de remplir ces objectifs, des actions en vue du renforcement de l'attractivité de la France ont été mises en oeuvre, notamment en direction des hommes d'affaires. Le rôle grandissant de la place financière de Paris dans l'internationalisation de la monnaie chinoise doit permettre d'accueillir davantage d'investissements chinois créateurs de croissance et d'emploi. De nouveaux secteurs ont été identifiés pour diversifier le partenariat économique de la France avec la Chine : le développement urbain durable, la santé, l'agroalimentaire et le numérique notamment. Mme Martine Aubry, représentante spéciale du ministre des affaires étrangères pour le partenariat avec la Chine, travaille à leur développement dans le cadre du partenariat stratégique. Les prochaines échéances bilatérales, notamment la célébration en 2014 du 50e anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques entre la France et la Chine, seront l'occasion de poursuivre ces efforts.

## Données clés

**Auteur :** [M. Thierry Mariani](#)

**Circonscription :** Français établis hors de France (11<sup>e</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 31454

**Rubrique :** Commerce extérieur

**Ministère interrogé :** Affaires étrangères

**Ministère attributaire :** Affaires étrangères

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [9 juillet 2013](#), page 7017

**Réponse publiée au JO le :** [6 août 2013](#), page 8359